

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

### Les Types d'Électeurs

	<b>Nombre de représentants du personnel à élire</b>	<b>Électeurs</b>
CAP	5 titulaires + 5 suppléants en catégorie A 6 titulaires + 6 suppléants en catégorie B 8 titulaires + 8 suppléants en catégorie C	Agents titulaires
CCP	8 titulaires + 8 suppléants	À la date du scrutin : Agents contractuels de droit public en CDI ou CDD minimum 6 mois depuis au moins 2 mois ou CDD renouvelés depuis au moins 6 mois
CST placé auprès du <b>CDG MARTINIQUE</b>  (Pour les Collectivités de moins de 50 agents)	5 titulaires + 5 suppléants	À la date du scrutin / Agents stagiaires et titulaires Agents contractuels de droit public et de droit privé en CDI ou CDD minimum 6 mois depuis au moins 2 mois ou CDD renouvelés depuis au moins 6 mois